

## Syndrome d'Aliénation parentale - Psychothérapie Dr Gardner, Pédopsychiatre R.A.

### Aliénation parentale :

La manipulation commence par le statut de victime et par la prise en otage. Et l'enfant est coupé petit à petit du lien avec l'autre parent. Et fait passer l'autre parent pour un parent maltraitant. Il appelle à l'aide son enfant pour se porter en victime (abandonné, etc...). L'enfant va systématiquement aller au secours du parent qu'il voit en position de faiblesse (*c'est vrai pour l'avoir vécu en tant qu'enfant*)

### Comment voir si un enfant est manipulé mentalement ?

Il y'a des phrases " je ne suis pas défavorable du contact avec l'autre parent, mais c'est l'enfant qui refuse " Donc, il fait porter la responsabilité de l'enfant.

Il y'a aussi des parents qui amènent leurs enfants au commissariat à déposer des mains courantes pour spécifier que c'est de leurs propres décisions, qu'ils refusent de voir l'autre parent.

Si on avait en face des Magistrats qui ne céderaient pas à ce style de manipulation, et si ils ne répondaient pas exactement à ce que l'enfant à besoin d'entendre, c'est-à-dire en leur disant " *tu as deux parents sur le même pied, et je ne rentrerai pas dans ce jeu là* ", les situations seraient moins dramatiques. L'enfant a fait une tentative à sa façon, et on l'a rendu crédible. Finalement, l'enfant croit que c'est bien la vérité, et c'est terrible.

La rupture du lien commence à la séparation des parents. L'image du parent rejeté est satanisée, c'est un démon, il est dans le mal. L'enfant ne rejette pas seulement un parent, mais aussi toute sa famille. Nous sommes dans un cas d'épuration familiale. Ça ressemble à un lavage de cerveau sectaire. Les enfants sont dans une secte familiale.

Malheureusement en cas de séparation le père est totalement exclu du lien de ses enfants. Une cellule devrait mise en place pour les gens qui mettent en danger la vie de leurs enfants (violence psychique et psychologique)

Les enfants sont victimes du combat d'adultes, et il y'a un parent qui est la victime. Quand les parents sont séparés il y'a déjà une situation irréversible et quoiqu'il arrive avec la décision de justice il y'a une rupture de lien entre le parent et l'enfant. Cette rupture est extrêmement difficile pour rétablir quelque chose.

Dans une situation de syndrome d'aliénation parental, il est vivement conseillé au thérapeute d'engager le parent victime comme un assistant thérapeutique pour le processus de déprogrammation. Il faut consacrer beaucoup de temps à fournir aux enfants des expériences qui nient la validité des fausses accusations.

Au cours de ces entretiens le parent cible fournit des exemples de fausses accusations, qui peuvent alors servir de points de départ pour une discussion thérapeutique entre les parties, une discussion qui se concentre sur la fausseté de l'accusation.

Quelquefois la cristallisation sur des accusations absurdes et futiles peut aider l'enfant PAS à prendre conscience de cette intrusion. C'est aussi utile de dire les choses suivantes : Je ne demande pas d'être pris au pied de la lettre. Je veux que tu fasses tes propres observations. Je veux que tu penses à ce qui s'est passé au cours de la dernière visite avec ton père et demande toi si ce que dit ta mère est réellement arrivé.

Pendant ta prochaine visite, je veux que tu restes attentif et que tu tires tes propres conclusions pour savoir si oui ou non ces dangers et ces pratiques existent. Tu dis que tu es assez âgé et assez intelligent pour tirer tes propres conclusions.

Ok, les personnes intelligentes tirent les conclusions sur la base de leurs propres observations, pas sur des affirmations faites par d'autres quels qu'ils soient. Comme je te l'ai demandé avant, je veux juste que tu me donnes la preuve de ce que tu as vu dans le passé. Je veux que tu me donnes des preuves la prochaine fois, après ta prochaine visite, sur la base de ce que tu as vu et expérimenté toi-même.

Dans les entretiens familiaux le thérapeute doit "dénicher" les mensonges. Ceci sera beaucoup mieux réalisé lors des entretiens familiaux que lors des entretiens particuliers. Les thérapeutes doivent exprimer leur incrédulité par rapport aux calomnies des enfants envers le parent cible.

Ils ne doivent pas prendre au sérieux les accusations des enfants, refuser rapidement et ne pas tenir compte des accusations des enfants qui sont manifestement fausses, et doivent alors aborder d'autres sujets. Cependant, après les visites chez le parent aliéné, ils doivent insister auprès des enfants sur le fait que leur vision de l'autre parent comme un ogre n'est pas conforme à la réalité des visites.

**Note :** Dans des situations de SAP, rendre visite à son enfants en milieu neutre est un échec total. C'est conforter l'enfant à penser que le parent aliéné est

réellement un danger pour lui. Cela ne fait que détériorer la relation parent/enfant qui subsistait.

Il faut encourager les parents cibles à parler aux enfants du " bon vieux temps " ensemble et à engager des échanges ludiques qui seront des manifestations du lien qu'il y avait à cette époque. Les parents sains et les enfants s'investissent dans des jeux " privés " particuliers qui sont uniques pour chaque relation. Cela peut inclure chanter des chansons particulières, participer à certains jeux ou utiliser des termes et des phrases qui sont caractéristiques de cette relation particulière parent/enfant. Amener les enfants à répéter ces activités et échanges peut être tout à fait salutaire et jouer un rôle important dans la réduction des symptômes PAS et dans la reconstruction d'un lien psychologique atténué.

Les parents aliénés devraient être aidés à considérer (s'ils ne le savaient pas déjà) que l'animosité des enfants à leur égard est basée d'abord sur la peur d'aliéner leurs manipulateurs, en particulier s'ils expriment une affection pour le parent aliéné.

Les parents victimes doivent fournir à leurs enfants une atmosphère dans laquelle ils permettent d'exprimer toutes pensées et émotions, positives ou négatives, à l'égard de leurs deux parents. C'est un environnement différent du domicile du parent manipulateur, où les enfants ne sont pas autorisés à exprimer des critiques du manipulateur, ni aucun sentiment affectif à l'égard du parent cible.

Au domicile du manipulateur les enfants vivent dans un état de peur, jusqu'à ce qu'ils brisent ces règles contraignantes. L'espoir est que, finalement, les enfants arrivent à considérer cette différence et reconnaissent le meilleur état de détente et de plaisir dont ils jouissent au domicile du parent cible.

Le fait que les enfants viennent réellement en visite indique qu'ils veulent être avec le parent aliéné, malgré leurs protestations contraires. Si les enfants ne voulaient vraiment pas être avec le parent cible, leurs cris continuels, leurs coups de pied, leurs hurlements à vous figer le sang rendraient les visites impossibles, sauf pour les plus jeunes enfants. Les parents victimes de la catégorie modérée doivent se rappeler continuellement ce fait important et se persuader d'en retirer une consolation.

Les thérapeutes doivent se rendre compte du fait que les enfants PAS ont besoin d'eux comme excuse pour rendre visite au parent victime. En particulier, ils oublient de considérer que les enfants veulent actuellement être forcés à la visite pour avoir des excuses d'y aller, et une telle excuse implique nécessairement des plaintes à l'égard de la coercition et des cruelles manipulations du thérapeute.

Une rupture de lien peut devenir irréversible si le parent aliéné reste trop longtemps coupé de ses enfants. Il faut prendre en compte que le temps de l'enfance ce n'est pas le temps de l'adulte. Deux ans de la vie d'un enfant de 4 à 10 ans ça n'a rien à voir avec deux ans de la vie d'un adulte, et encore moins le temps d'une procédure...

Ce qui inquiète le plus pour l'avenir de l'enfant, c'est comment il va évoluer dans l'image du père et de la mère.

Le parent qui aliène l'enfant a tout intérêt à le séduire, c'est-à-dire à tout lui passer. L'enfant devient Roi. Il n'est plus à sa place d'enfants mais à la place d'adulte. On lui demande ou tu veux aller ? Que veux-tu manger ? Ton autre parent n'est pas bien, que va-t-on faire de lui, etc.... ? L'enfant peut ainsi se comporter en véritable petit monstre à l'égard du parent qu'il aimait avant.

Les enfants peuvent prendre le pouvoir et se construire dans un modèle de perversité, de manipulation, ou de terreur sociétale, et ce sont des enfants redoutables. Ils auront certainement beaucoup de mal à construire leurs avenir.

Vu l'ampleur de la séparation parentale des milliers d'enfants vont se construire dans la moitié parentale, dans la haine, le déni et le mensonge. Suite à ces dégâts, ils pourraient avoir des difficultés à construire leur propre famille et avoir des enfants.

Les enfants vont sombrer dans la dépression et le manque de confiance. Ils deviennent fragiles et vont compenser cette fragilité. Ils vont avoir des stratégies de survie comme tout enfant, soit dans un surinvestissement scolaire que les Juges traduisent à tort qu'ils vont bien et sont équilibrés puisqu'ils travaillent bien à l'école.

## DISCUSSION

Je ne peux pas penser à un meilleur exemple de la manière dont les professionnels de la santé mentale et du droit peuvent travailler ensemble que le traitement des familles PAS. Quand de telles coopérations sont pleines et complètes, la probabilité de succès est raisonnablement bonne. Au contraire, quand une telle coopération ne peut avoir lieu, la thérapie se révélera inutile et les résultats d'un tel échec thérapeutique auront tendance à favoriser la progression du PAS vers la catégorie sévère, avec une grande probabilité d'aliénation à vie de l'enfant à l'égard du parent cible.

Mon expérience m'a montré que les tribunaux sont réticents à imposer les sanctions les plus contraignantes suggérées ici, avec de tragiques résultats pour la famille.

L'approche de "Mr.(Mrs.)- Bonhomme", aussi importante qu'elle soit dans la traditionnelle thérapie individuelle et familiale, n'a pas de place dans le traitement des familles PAS.

L'un des objectifs de cet article est d'attirer l'attention sur ce problème, dans l'espoir que les professionnels de santé mentale et du droit vont modifier leur attitude et de là fournir à ces familles l'assistance dont elles ont grandement besoin, et qu'elles ne reçoivent pas dans l'immense majorité des cas.

Références Pédopsychiatre, Psychiatres :

Gardner, R.A. (1985), Recent trends in divorce and custody litigation. Academy Forum (a publication of the American Academy of Psychoanalysis), 29(2):3-7